

DU JEUDI 26 JUIN 2014



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Étienne Renet, quatrième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Étaient absents excusés : Élisabeth Bertrand ayant donné procuration à Mireille Dieu ; Gérard Martin, deuxième adjoint ayant donné procuration à Pierre Arnaud ; Jean-Michel Malatia.

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 44

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 7 mai 2014.

Unanimité.

I. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LA SIGNATURE DE LA REGULARISATION DU CHEMIN DES RAMADES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 30-2009 du 11 août 2009 concernant la modification du tracé du chemin rural des Ramades ayant nécessité des cessions de parcelles pour cause d'utilité publique. Il précise que le prix des terrains cédés est d'une valeur de 1 €. Monsieur Laurent ROBERT propriétaire de la parcelle cadastrée section D 841, Les Ramades, a donné son accord pour céder à la commune ladite partie selon ces conditions. Les frais de géomètre et de notaire restant à la charge de la commune. Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les actes nécessaires à cette cession.

Unanimité.

II. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le maire explique qu'il convient de faire part à la Direction Générale des Impôts de Vaucluse, de la liste des candidats proposés pour la Commission Communale des Impôts Directs. Il faut proposer 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes, dont 2 extérieures à la commune. Ensuite la DGFIP choisit 6 titulaires et 6 suppléants, dont 1 extérieur à la commune. Le maire précise qu'il s'agit d'une réunion par an, et fait la proposition suivante :

Titulaires :

Pierre ARNAUD (Villedieu)
Mireille DIEU (Villedieu)
Gérard MARTIN (Villedieu)
Olivier SAC-DELHOMME (Villedieu)
Étienne RENET (Villedieu)
Roselyne GIRAUDEL (Villedieu)
Samuel CHARPENTIER (Villedieu)
Armelle DENEREAZ (Villedieu)
Sandrine BLANC (Villedieu)
Jean-Claude FAUQUE (Villedieu)
Sylvain TORTEL (Buisson)
Cyril MARCELLIN (Buisson)

Suppléants :

Elisabeth BERTRAND (Villedieu)
Sylvie BOUFFIES (Villedieu)
Claude CELLIER (Villedieu)
Ludovic GIRARD (Villedieu)
Daniel LABIT-BARTHALOIS (Villedieu)
Jean-Laurent MACABET (Villedieu)
Jean-Michel MALATIA (Villedieu)
Pierre DIEU (Villedieu)
Jacky NANCY (Villedieu)
Nicolas JOUBERT (Villedieu)
Marie SALIDO (Buisson)
Thierry BERARD (Mirabel aux Baronnies)

Unanimité.

III. MOTION CONTRE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le maire donne lecture de la motion proposée par la Copavo pour que la réforme des rythmes scolaires soit facultative et non obligatoire à la rentrée 2014. Suite à l'actualité récente, la Copavo souhaite avoir le temps de la réflexion quant aux activités proposées et voir si la loi est modifiée. Le conseil communautaire du 26 juin a voté à 6 abstentions et 33 pour cette motion. Le maire demande donc au conseil de se prononcer.

1 abstention (Olivier Sac-Delhomme) et 12 pour.

IV. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2014

Roselyne Giraudel fait part au conseil des différentes réunions de la commission école Villedieu / Buisson, avec les institutrices et la directrice de l'école, avec les parents d'élèves, au sujet de la demande de report de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2015. Un courrier a été fait à l'inspection académique qui souhaite que la commune délibère sur les horaires de la rentrée 2014 dans le cas où la demande de report serait refusée. Après discussion avec Évelyne Bouchet et Martine Fauque, en charge du CLAE, les institutrices de l'école et les parents d'élèves les horaires suivants sont proposés :

- Lundi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
- Mardi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi : de 8 h 45 à 11 h 45
- Jeudi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
- Vendredi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30

5 abstentions (Claude Cellier, Ludovic Girard, Daniel Labit-Barthalois, Jean-Laurent Macabet, Olivier Sac-Delhomme) ; 1 contre (Étienne Renet) et 7 pour.

Roselyne Giraudel ajoute qu'elle a eu l'inspection académique ce jour au téléphone et que la demande de report est refusée. Les horaires proposés seront donc mis en place dès la rentrée 2014. Le travail sur les activités à proposer va se poursuivre.

V. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT R.A.O.

Lors du Comité Syndical du 27 mai dernier, l'assemblée délibérante a approuvé par 65 voix pour et 1 abstention l'actualisation des statuts du syndicat R.A.O. Conformément au code général des collectivités territoriales, chaque commune membre doit délibérer sur cette actualisation pour qu'elle devienne effective. Le maire donne lecture des modifications, qui ne portent que sur quelques détails.

Unanimité.

VI. MOTION DE SOUTIEN A L'AMF SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le maire fait part à l'assemblée d'un projet de motion présentée par l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État d'ici à 2017, qui représenterait une amputation de 30 % des dotations. Cette motion a été discutée en conseil communautaire de la Copavo.

Unanimité.

VII. MOTION DE SOUTIEN A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE

Le maire fait part à l'assemblée d'une demande de soutien de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse contre le projet d'interdiction d'application de produits phytosanitaires à proximité des habitations et des lieux fréquentés par le public, qui impliquerait de graves conséquences sur les agriculteurs du fait de la diminution des surfaces cultivées (moins 79 %), mais aussi sur l'activité économique globale du pays.

Unanimité.

VIII. MODIFICATION DE LA COMMISSION URBANISME

Pierre Arnaud, Ludovic Girard et Gérard Martin ont rencontré Maître Guin, avocat sur Avignon pour lui exposer la situation de Villedieu et notamment une possible ouverture de zone Auh, dont deux membres du conseil municipal et de la commission urbanisme, sont propriétaires. Maître Guin a conseillé de modifier la composition de la commission pour éviter tout conflit d'intérêts lors de l'étude d'ouverture d'autres zones que celle du Connier. Le maire explique que Ludovic Girard s'occupe de cette commission depuis le début et fait la proposition suivante :

Ludovic GIRARD (Président)
Sylvie BOUFFIES
Gérard MARTIN
Samuel CHARPENTIER

Pierre ARNAUD
Daniel LABIT-BARTHALOIS
Étienne RENET

Unanimité.

IX. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 COMMUNE

Le maire explique à l'assemblée que suite au refinancement de l'emprunt MIN225435EUR, il est nécessaire de modifier certains comptes du budget commune 2014, il propose les virements suivants, sur les conseils de la comptable de la Trésorerie de Vaison-la-Romaine :

Compte dépenses :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
16	166	OPFI	Refinancement dette	473 180,53 €
041	1641	OPFI	Refinancement dette	13 500,00 €
66	668	/	Autres charges financières	13 500,00 €

Comptes recettes :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
16	166	OPFI	Refinancement dette	486 680,53 €
041	1641	OPFI	Emprunt	13 500,00 €

Unanimité.

X. QUESTIONS DIVERSES

A. Point sur l'urbanisme

1. Permis de construire

Olivier BERTRAND a déposé un permis de construire le 17/06/2014 pour la construction d'un bâtiment agricole, La Montagne, zone Nh. En cours d'instruction.

2. Déclaration préalable

Stéphane Urban a déposé une déclaration préalable le 21/03/2014 pour la réfection d'une véranda, Rue des Écoles, zone Ua. Accordé le 22/05/2014.

Marc Bigand a déposé une déclaration préalable le 27/03/2014 pour la création d'une terrasse, Le Pigeonnier, zone Ub. Tacite le 28/04/2014.

Robert DUFFOUR a déposé une déclaration préalable le 30/04/2014 pour l'agrandissement d'une fenêtre, Impasse des Templiers, zone Ua. Tacite le 31/05/2014.

Lucienne SIROP a déposé une déclaration préalable le 10/06/2014 pour la division d'une parcelle en 3 lots, Chemin du Connier, zone U. Accordée le 25/06/2014.

3. Levée du droit de préemption urbain

Sur la parcelle D 239, Pierre Prad, appartenant aux Consorts Dieu et vendue à M. et Mme Mercken-Bollen.

Sur la parcelle E 587, Le Pigeonnier, appartenant aux Consorts Banache et vendue à M. Marc Bigand.

B. Compte-rendu du travail effectué par les commissions communales

Urbanisme

- Zone d'activités : le travail est en cours avec la Copavo. Il faut savoir qui est vendeur et s'il y a des acheteurs. Un rendez-vous est prévu le 10 juillet prochain avec Pierre Meffre et Cathy Rosa.
- Zone Auh : un rendez-vous est prévu avec M. Wibaux le 10 juillet.
- Maison Pythoud : Sylvie Bouffiès fait part de son entretien avec Arnaud Bercker. L'estimation faite par l'expert lors de l'acquisition de la maison (70 000 €) était élevée afin de rembourser le préjudice des différentes parties (M. Kerman, M. Tardieu et la commune). 42 000 € de subvention avaient été accordés pour l'acquisition. L'ancienne municipalité avait contacté Vaucluse Logement et Habitat et Développement, mais le projet ne les intéressait pas. M. Wibaux peut s'occuper du projet, mais les subventions de 20 à 40 % ajoutés aux loyers ne financeront pas le prêt qu'il faudra contracter pour les travaux. Selon M. Bercker il faudrait diviser la maison en deux pour en tirer un meilleur prix, environ 100 000 €, seule, il ne faudra pas espérer plus de 80 000 €.

École

Roselyne Giraudel fait un compte-rendu du conseil d'école du 25 juin. Une liste de travaux à faire pendant les vacances a été établie par Mme Beloeil. Pour la rentrée 2014, il y aura 61 élèves inscrits, pour le moment. La nouvelle maîtresse de la maternelle sera désormais titulaire de son poste. Mme Beloeil va passer à 75 % de son temps de travail, et elle remercie les communes de Villedieu et Buisson pour leur participation financière pour sa classe verte.

Voirie

- Débroussaillage : Jean-Laurent Macabet explique que deux endroits ont été oubliés (talus de M. Sirop et chemin de M. Sibourg), il a contacté l'entreprise qui reviendra le faire.
- Chemins : 4 tronçons ont été identifiés à refaire en priorité : le bas du chemin du Moulin, le haut du chemin du Connier, le chemin des Rouvières et le chemin des Ramades. Ce dernier n'étant pas régularisé chez le notaire il faut attendre. Pour les autres, Jean-Laurent Macabet fait part des devis reçus, compte tenu des montants et du budget de la commune il propose de lancer l'appel d'offres pour la réfection du bas du chemin du Moulin et du haut du chemin du Connier (environ 30 000 € HT). *Unanimité.*

Services techniques

- Villadeï : Daniel Labit-Barthaloï informe que le chantier est en cours, les menuiseries ont été posées, le plombier a commencé, l'électricien vient la semaine prochaine.
- Élagage des branches hautes sur les chemins : Alain Bertrand s'est proposé d'élaguer les branches gratuitement avec l'aide de Rémi, une journée au mois de septembre, avant les vendanges.
- Mur du cimetière : Claude Cellier informe que le mur côté route est à vérifier, car il penche beaucoup.
- Poubelles au cimetière : Daniel Labit-Barthaloï a demandé à la Copavo de nous fournir deux poubelles supplémentaires pour les mettre au cimetière.
- Audit climatisation salle polyvalente : un spécialiste est venu et va proposer dans un premier temps un devis pour le nettoyage. Selon lui, la surconsommation électrique vient du fait que la pompe tourne en permanence et conseille de l'arrêter lorsque la salle n'est pas utilisée (1 500 € d'économie possible à l'année). Il va également faire un devis pour un thermostat d'ambiance.
- Bac à fleurs de la salle polyvalente : un bac a été cassé, Rémi va voir pour le réparer.
- Allée Hector Jacomet : Mme Clerbout demande que cette allée, désormais publique, soit nettoyée comme le reste du village. Gilles le fera.

- Glycine rue des Espérants : Mme Bonnefoi a fait un courrier signalant que la glycine de son voisin, M. Niewisch, débordait chez elle et cassait le trottoir. Un courrier va lui être fait.
- Éclairage public chemin du Moulin : Daniel Labit-Barthalois explique qu'il faut prévoir l'éclairage public sur ce chemin, car suite à l'enfouissement des lignes électriques, les poteaux sur lesquels étaient mis les lampadaires ont été enlevés. Des devis ont été demandés, la Copavo peut subventionner une partie.

Communication, culture, jeunesse, sport et tourisme

- Numérotation : Olivier Sac-Delhomme a rencontré M. Cormon de la Poste pour la numérotation. 382 points ont été recensés. La Poste propose deux formules. La première comprend la préparation de la numérotation, l'envoi de courrier à chaque personne leur notifiant la nouvelle adresse, un fichier Excel des personnes et adresses pour 4 € HT le numéro, soit 1 528 € HT pour la commune. Il resterait à la charge de la mairie les plaques. La seconde comprend juste la communication, pour 450 € HT, tout le reste étant à la charge de la commune.
- Machine à affranchir : Olivier Sac-Delhomme informe que des devis ont été demandés pour le remplacement de la machine à affranchir, l'économie réalisée serait de plus de 200 € par an.
- Sentiers de randonnées : les plaquettes ont été faites (300 € HT) et un devis pour la signalétique a été demandé, il s'élève à 388 € HT. Il reste à faire établir les parcours. Ludovic Girard propose de faire une randonnée dimanche 6 juillet pour repérer les chemins, rendez-vous à 8 h 30 au tennis. Il faut ensuite demander aux propriétaires l'autorisation de traverser leurs parcelles et s'ils sont d'accord, fin juillet les parcours seront ouverts.

CCAS

- Tous les logements communaux sont occupés. Le local du Villadeï est vide puisqu'en travaux, mais une coiffeuse serait intéressée.
- Impayés de loyers : suite au rendez-vous obtenu avec la perception de Vaison-la-Romaine, la trésorière s'est engagée à envoyer à la mairie un bulletin de situation tous les trois mois.

Secrétariat général et fonctionnement des salles communales

- Bernadette Croon : son contrat est renouvelé jusqu'en janvier 2015.
- Parking de la cour de l'école : il est complet
- Gisèle Manent : ses horaires changent à compter du 1^{er} juillet, elle sera en mairie le mardi, mercredi et jeudi.
- Demande de l'association Pelé VTT pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour leur halte déjeuner du 19 août. Un courrier va leur être fait leur demandant d'aller à l'aire de loisirs.
- Voirie Route de Roaix : le Conseil Général travaille sur le projet.
- Pierre Arnaud informe qu'il a demandé à Lucienne Sirop de vendre à la commune une partie du terrain route de Roaix pour y faire un parking, elle a refusé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 43.